

Troubles psychiatriques, l'accueil face à la désinstitutionnalisation

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Tous les professionnels du secteur médico-social intervenant dans la prise en charge de personnes présentant des troubles psychiatriques.

Durée

3 (2j + 1j)

Organisme de formation

☞ Croix Rouge Française

Lieux & dates

☞ Groupe 1

ALENCON

Les 3 & 4 déc. 2020

+ Le 15 décembre 2020

☞ Groupe 2

EVREUX

Les 21 & 22 sep. 2020

+ Le 29 septembre 2020

☞ Groupe 3

BOIS GUILLAUME

Les 17 & 18 sep. 2020

+ Le 25 septembre 2020

☞ Groupe 4

MONDEVILLE

Les 3 & 4 mars 2020

+ Le 29 septembre 2020

Interlocuteur Opcos Santé

Emilie Rodeiron

Emilie.rodeiron@opco-sante.fr

02 31 15 14 13

Interlocuteur OF

DUVAL-ARNOULD Marie-Emmanuelle

marie-emmanuelle.duval-arnould@croix-rouge.fr

02 35 88 05 36

Contexte

Les nouveaux éléments apportés par le projet RAPT, le rapport Piveteau ainsi que par la loi Ma Santé 2022 viennent changer le regard des acteurs sur le secteur médicosocial et sur celui de la santé. En effet, la prise en compte ne doit plus se faire uniquement autour du patient, de l'utilisateur ou de la personne accueillie, mais doit dorénavant prendre également en compte les attentes des familles et de l'environnement en général.

Ces changements sont portés par des évolutions aussi bien normatives que sociétales ou professionnelles. C'est pourquoi, les pratiques professionnelles doivent être amenées à s'adapter aux nouvelles attentes ou réglementations. La formation professionnelle doit permettre aux professionnels confrontés à ces évolutions d'apprendre pour réactualiser leurs modalités de prise en charge.

La délégation régionale paritaire à l'origine de ce projet souhaite que les personnes formées puissent comprendre les nouveaux enjeux normatifs et sociétaux et qu'ils puissent par la suite faire évoluer leur positionnement professionnel.

Objectifs

- ☞ Présenter le contexte réglementaire, législatif et sociétale de l'évolution de la prise en charge des personnes accueillies dans la tendance de la désinstitutionnalisation ;
- ☞ Identifier les différents troubles psychiatriques chez les personnes accueillies ;
- ☞ Comprendre l'impact des troubles psychiatriques sur le vécu et le comportement de la personne accueillie ;
- ☞ Développer une démarche d'équipe cohérente et des liens avec le réseau psychiatrique ;
- ☞ Outiller les professionnels pour interagir avec les familles et les personnes accueillies.

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Jour 1 :

- ☞ Prendre conscience de ses représentations concernant les troubles psychiatriques ;
- ☞ Identifier l'évolution de la notion de handicap psychique à travers le temps ;
- ☞ Définir le handicap psychique ;
- ☞ Identifier les principales caractéristiques des troubles psychiatriques ;
- ☞ Comprendre l'impact de ces troubles et les conséquences sur la vie quotidienne de la personne accueillie.

Jour 2 :

- ☞ Identifier les fondements et les objectifs de la relation d'aide ;
- ☞ Acquérir des outils appropriés pour favoriser la relation d'aide : clé de

l'accompagnement ;

- ⇒ Prendre en compte la singularité de la personne dans l'accompagnement ;
- ⇒ Identifier la place et le rôle de la famille et de l'entourage ;
- ⇒ Approfondir sa compréhension des enjeux du travail coopératif de l'équipe pluridisciplinaire en repérant les besoins de chacun des acteurs ;
- ⇒ Développer des liens avec le réseau psychiatrique.

Jour 3 :

- ⇒ Développer un projet individualisé permettant d'élaborer des réponses d'accompagnement ;
- ⇒ Développer une stratégie partenariale au service du Projet personnalisé ;
- ⇒ Mener une analyse réflexive sur sa posture dans le cadre du travail avec les familles et le travail en réseau ;
- ⇒ Identifier les principaux dispositifs d'accompagnement ;
- ⇒ Identifier les spécificités de l'accompagnement à domicile et en établissement ;
- ⇒ Prévenir et gérer les situations d'urgence et de crise ;
- ⇒ Identifier des perspectives sur les moyens à mettre en oeuvre au sein des établissements respectifs.